

L'ÉVÊQUE COADJUTEUR



Le pape François a nommé le 21 novembre 2023, Son Excellence Monseigneur François Touvet, évêque coadjuteur de Monseigneur Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon.

Qu'est-ce qu'un évêque coadjuteur ?

Quand les besoins pastoraux du diocèse le demandent, un ou plusieurs évêques auxiliaires peuvent être nommés à la demande de l'évêque diocésain. Mais dans les circonstances plus graves, le Saint-Siège lui-même peut prendre l'initiative et donner à l'évêque diocésain un évêque auxiliaire muni de facultés spéciales. Si cela lui paraît opportun, le pape peut également donner à celui-ci le droit de succession, il est alors appelé **évêque coadjuteur**. (*canon 403*)

Cet évêque coadjuteur prend possession de son office dès le moment où il présente par lui-même ou par procureur ses lettres apostoliques de nomination à l'évêque diocésain, en présence du chancelier de la Curie.

L'évêque coadjuteur nécessairement constitué vicaire général (*canon 406*) assiste l'évêque diocésain dans tout

le gouvernement du diocèse et il est tenu aux mêmes obligations que l'évêque diocésain.

L'évêque coadjuteur fait par ailleurs pleinement partie de la conférence des évêques où il jouit du suffrage délibératif. (*canon 454*)

Au canon de la messe, le prêtre est tenu de citer le nom de l'évêque diocésain qui est le pasteur légitime de son Eglise, et il peut ajouter celui du coadjuteur : « *notre évêque N, (et son coadjuteur N)* ».

À la vacance du siège épiscopal, par démission, transfert ou décès, l'évêque coadjuteur devient immédiatement évêque du diocèse.

Qui est Monseigneur François Touvet ?

Bien que né à Paris le 13 mai 1965, François Marie Pierre Touvet n'est pas sans liens avec Toulon. Il est en effet le troisième des cinq enfants du capitaine de vaisseau Pierre Touvet qui fut scolarisé à Toulon et y reçut même la confirmation des mains de Mgr Simeone le 27 juin 1937. Sa mère Hélène Bazin, fille de lieutenant de vaisseau, voit le jour à Toulon le 15 décembre 1933 et se souvient avoir été témoin du sabordage de la Flotte le 27 novembre 1942. Quelque chose le prédisposait à se rapprocher un jour de notre côte...

François Touvet, à 18 ans, entre le 21 septembre 1983 au séminaire de Paray-le-Monial et poursuit sa formation à celui de Besançon. Après son service militaire chez les fusiliers marins dont il sort officier de réserve, il continue ses études à l'Institut



catholique de Lyon où il passe sa maîtrise en théologie. Il est ordonné diacre pour le diocèse de Dijon le 1^{er} décembre 1991, puis prêtre dans la cathédrale Saint-Bénigne, le 28 juin 1992. Il sert ce diocèse comme vicaire à Is-sur-Tille, curé de Selongey en 1996 puis de Châtillon-sur-Seine en 1999 et enfin de Montigny-sur-Aube en 2001. Après avoir été vicaire épiscopal, il reçoit la charge de vicaire général du diocèse de 2004 à 2010. S'étant mis à la disposition du diocèse plus pauvre de Langres, il y assume successivement la charge de curé de la cathédrale puis de Chaumont, mais également de vicaire général à partir de 2014. Le 23 décembre 2015 il est nommé évêque de Châlons-en-Champagne où il est sacré le 28 février 2016 dans la magnifique cathédrale Saint-Etienne par l'archevêque de Reims, Mgr Jordan. En mars 2021, il est élu Président du Conseil pour la Communication de la Conférence des évêques de France.

Et c'est le 21 novembre 2023, dans une circonstance particulièrement difficile, que le pape François le choisit pour devenir évêque coadjuteur de Monseigneur Rey dont le ministère épiscopal est depuis l'année précédente frappé par l'interdiction d'ordonner diacres et prêtres de son diocèse.

Qu'il soit donc accueilli chaleureusement, avec confiance, comme l'envoyé providentiel du Seigneur pour servir notre diocèse ! Avec une joie sincère et profonde nous l'entourerons au jour il présentera dans notre cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds ses lettres apostoliques, inaugurant ainsi son ministère parmi nous : il pourra compter sur la prière et l'appui du chapitre dans sa tâche auprès de notre évêque, Monseigneur Dominique Rey.